

Requête d'abattage d'arbre protégé

Tout arbre dont le tronc est d'un diamètre supérieur à 20 cm, mesuré à 1.30 m. du sol, les haies vives, les cordons boisés et les boqueteaux sont considérés comme un patrimoine à protéger (art. 9 à 21 du règlement d'application du 22.03.1989 de la Loi sur la Protection de la Nature des Monuments et des Sites).

Propriétaire	BJD Immobilier Sàrl				
Adresse	Rue André DuPasquier 6, Concise				
Parcelle n°	170				
Essence	Peuplier d'Italie				
Motif de la requête					
	Trop proche de la future construction	n <i>(A)</i>			
Toute requête doit être accompagnée de photos ainsi qu'un plan de situation afin de localiser l'arbre. Merci de compléter un formulaire pour chaque arbre à abattre .					
PRÉAVIS du garde-f	orestier ou du Municipal :	Etat sanitaire de l'arbre :			
		🙀 bon			
		□ moyen			
		mauvais			
		 investigation nécessaire 			
Dossier consultable au greffe Municipal					
A compléter par la	commune:				
Date:	Signature:	3			
Visa du Municipal délégué :					
La Municipalité autorise / refuse l'abattage avec / sans plantation compensatoire.					
Date :	Taxe compensatoire :				
PUBLICATION AU PILIER PUBLIC: du 14.03.2025 au 14.04.2025					

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au Greffe municipal, En Chenaux 8, 1426 Concise



Requête d'abattage d'arbre protégé

Tout arbre dont le tronc est d'un diamètre supérieur à 20 cm, mesuré à 1.30 m. du sol, les haies vives, les cordons boisés et les boqueteaux sont considérés comme un patrimoine à protéger (art. 9 à 21 du règlement d'application du 22.03.1989 de la Loi sur la Protection de la Nature des Monuments et des Sites).

Propriétaire	Sophie Bille			
Adresse	Rue André DuPasquier 4, Cor	cise		
Parcelle n°	171			
Essence	Frêne			
	,			
Motif de la requête			4.1	
	Trop proche de la future	construction	(B)	
Toute requête doit être accompagnée de photos ainsi qu'un plan de situation afin de localiser l'arbre. Merci de compléter un formulaire pour chaque arbre à abattre .				
PRÉAVIS du garde-forestier ou du Municipal :		: E	itat sanitaire de l'arbre :	
			bon	
			moyen	
			, (mauvais	
		Ц	investigation nécessaire	
Dossier consultable a	er Groffe Hurrical			
A compléter par la commune :				
Date: 14.03.22	Signate	ıre :	533	
Visa du Municipal délégué :				
La Municipalité autorise / refuse l'abattage avec / sans plantation compensatoire.				
Date :	Taxe compensa	toire :		
			au <u>14.4.2as</u>	
Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au Greffe municipal, En Chenaux 8, 1426 Concise				



Requête d'abattage d'arbre protégé

Tout arbre dont le tronc est d'un diamètre supérieur à 20 cm, mesuré à 1.30 m. du sol, les haies vives, les cordons boisés et les boqueteaux sont considérés comme un patrimoine à protéger (art. 9 à 21 du règlement d'application du 22.03.1989 de la Loi sur la Protection de la Nature des Monuments et des Sites).

Propriétaire	Eloi et Delphine Du Pasquier			
Adresse	Rue André DuPasquier 4, Concise			
Parcelle nº	1981			
Essence	Poirier			
Motif de la requête				
	Trop proche de la future constructio	$n \left(\mathcal{D} \right)$		
Toute requête doit être accompagnée de photos ainsi qu'un plan de situation afin de localiser l'arbre. Merci de compléter un formulaire pour chaque arbre à abattre .				
PRÉAVIS du garde-forestier ou du Municipal :		Etat sanitaire de l'arbre :		
		□ bon		
		x moyen		
		mauvais		
		investigation nécessaire		
Dossier consel	Hable au Joffe Hunicipal	u investigation necessaire		
A compléter par la commune :				
Date: 14.03.2025	Signature:	58		
Visa du Municipal délégué :				
La Municipalité autorise / refuse l'abattage avec / sans plantation compensatoire.				
Date : Taxe compensatoire :				
PUBLICATION AU PILIE	R PUBLIC: du 14.02-2025	au <u>14.04.7025</u>		
Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication au				

Greffe municipal, En Chenaux 8, 1426 Concise

Arboristes-conseils Sàrl, cp 68, Morges 1 076 331 67 31 – www.arboristes.ch – info@arboristes.ch

Rapport

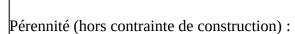
Mandataire / Client : Edifis Partner SA

Date: 18.02.2025

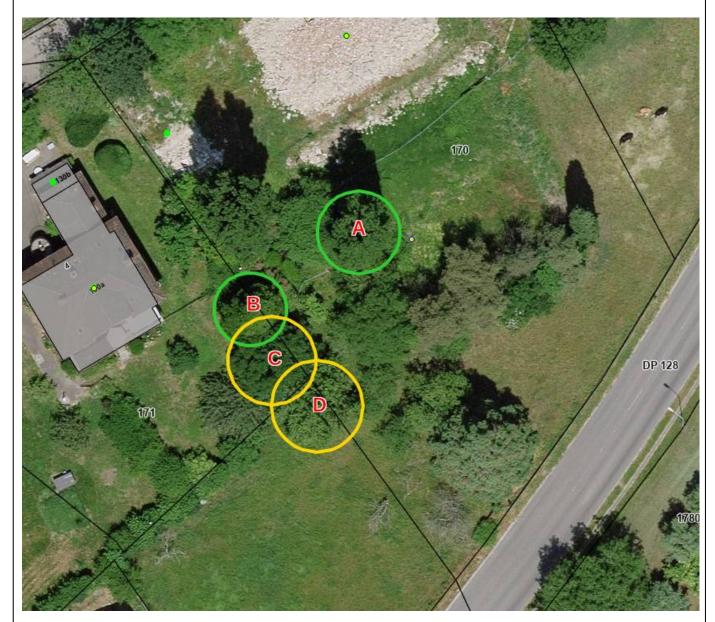
Lieu: Rue André Dupasquier 8, 1426 Concise

Analyse VTA (Visual Tree Assessment)





Bonne Moyenne Faible Très faible



- A. Peuplier d'Italie (Populus nigra 'Italica')
- B. Libocèdre (Calocedrus decurens)
- C. Frêne (Fraxinus excelsior)
- D. Poirier (Pyrus communis)





nolia
Peuplier d'Italie

Frab e pourpre

5 vélos

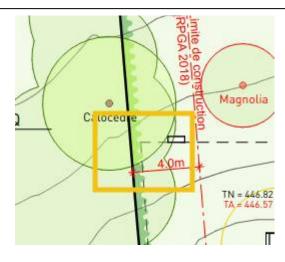
L'arbre est en bonne santé, mais il ne sera pas possible de le conserver, car il est trop proche des futures constructions. Son système racinaire serait impacté de manière trop importante pour pouvoir assurer sa survie, voir même sa stabilité. (plus de 50 % de perte)

Peuplier d'Italie Populus nigra 'Italica' circonférence : 410 cm diamètre : 130 cm Préconisation : abattage





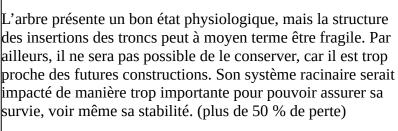
Libocèdre Calocedrus decurens circonférence : 280 cm diamètre : 89 cm



L'arbre est en bonne santé, mais il ne sera pas possible de le conserver, car il est trop proche des futures constructions. Son système racinaire serait impacté de manière trop importante pour pouvoir assurer sa survie, voir même sa stabilité. (plus de 50 % de perte)

Préconisation : abattage



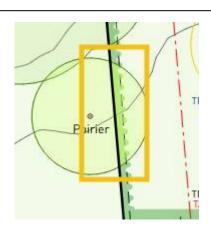


Frêne Fraximus excelsior circonférence : 4x70 cm diamètre : 4x22 cm

Réf : D



Poirier Pyrus communis circonférence : 132 cm diamètre : 42 cm



L'arbre présente un état physiologique moyen à ce jour, ce qui est typique des vieux arbres fruitiers. Au niveau mécanique, pas de signe particulier, hormis quelques branches qui ont cassées avec le temps. Il ne sera également pas possible de le conserver, car il est trop proche des futures constructions. Son système racinaire serait impacté de manière trop importante pour pouvoir assurer sa survie, voir même sa stabilité. (plus de 50 % de perte)

Préconisation : abattage

Préconisation : abattage

5.4006

Sébastien Longchamp

Morges, le 21/02/25